

## DEMANDE DE CRÉATION D'UN COMPTE CSE ET ASSIMILÉS

Merci de remplir ce formulaire pour créer votre compte et accéder à nos offres exclusives destinées aux CSE.

### **Informations sur le CSE :**

Nom du CSE : .....

Secteur d'activité : .....

Effectif de l'entreprise :

Moins de 50

50 à 100

101 à 200

Plus de 200

### **Coordonnées du contact CSE :**

Nom et prénom du contact principal (*La personne en charge des demandes et des offres CSE*):

.....

Fonction au sein du CSE (*Exemple : Président, Secrétaire, Trésorier, etc.*):.....

Adresse postale : .....

Numéro de téléphone : .....

Adresse mail : .....

N° SIRET : ..... N° TVA Intracommunautaire : .....

### **Choisissez votre offre :**

#### **Offre 1 : Le Code Promo**

Obtenez un code promo exclusif à diffuser directement à vos salariés pour leur permettre de bénéficier de réductions sur nos produits et services.

Je choisis l'offre « Code Promo »

J'accepte les conditions générales d'utilisation des codes promos en page 2

#### **Offre 2 : La billetterie CSE**

Achetez des e-billets pour vos salariés et bénéficiez de tarifs imbattables !

Je choisis l'offre « Billetterie CSE »

J'accepte les conditions générales d'utilisation des de la billetterie CSE en page 3

Fait à : .....

Le : .....

Cachet et signature :

### **RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS TOUTE L'ANNÉE :**

Contactez Corinne : 05 65 58 50 63 ▪ [corinne.pelissier@micropolis-aveyron.com](mailto:corinne.pelissier@micropolis-aveyron.com)

## Conditions Générales d'Utilisation (CGU) des Codes Promo

Les présentes conditions générales d'utilisation (CGU) régissent l'utilisation des codes promo proposés par MICROPOLIS, la cité des insectes pour les Comités Sociaux et Économiques (CSE) et leurs salariés.

### 1. Objet :

Les codes promo sont fournis par MICROPOLIS, la cité des insectes dans le cadre des offres destinées aux CSE. Ces codes sont destinés à permettre aux salariés bénéficiaires d'accéder à des réductions sur les produits proposés par MICROPOLIS, la cité des insectes.

### 2. Accès au Code Promo :

L'accès au code promo est réservé aux CSE inscrits auprès de MICROPOLIS, la cité des insectes et validés par nos services. Le code promo peut être diffusé par le CSE à ses salariés dans le respect des conditions suivantes.

### 3. Validité et Utilisation :

- Le code promo est valide pour une période déterminée, et son utilisation est soumise aux dates et conditions précisées lors de son attribution.
- Le code promo ne peut être combiné avec d'autres promotions ou offres en cours.
- Il est non cessible et ne peut être échangé contre de l'argent ou tout autre avantage.

### 4. Produits et Services Concernés :

Les codes promo s'appliquent uniquement aux produits spécifiés lors de l'attribution du code. Toute utilisation en dehors de ce cadre sera considérée comme non valide.

### 5. Responsabilité :

MICROPOLIS, la cité des insectes ne saurait être tenue responsable de toute erreur ou problème technique affectant l'utilisation du code promo, incluant, mais sans s'y limiter, les erreurs de saisie, les problèmes de site web ou de connexion.

### 6. Modification et Résiliation :

MICROPOLIS, la cité des insectes se réserve le droit de modifier ou de résilier l'offre de codes promo à tout moment, sans préavis, sous réserve de respecter les engagements déjà pris envers les CSE inscrits.

## Conditions Générales d'Utilisation (CGU) de la Billetterie CSE

Les présentes conditions générales d'utilisation (CGU) régissent l'accès et l'utilisation de la billetterie exclusive, accessible uniquement aux Comités Sociaux et Économiques (CSE) ayant ouvert un compte auprès de MICROPOLIS, la cité des insectes.

### 1. Objet :

La billetterie est un service mis à disposition des CSE inscrits auprès de MICROPOLIS, la cité des insectes et permet l'achat de billets à tarif réduit pour diverses prestations culturelles, sportives et de loisirs. Ces conditions s'appliquent à l'utilisation de ce service, accessible exclusivement après ouverture d'un compte CSE validé.

### 2. Accès à la Billetterie :

- L'accès à la billetterie est réservé aux CSE ayant ouvert un compte auprès de MICROPOLIS, la cité des insectes et qui ont été validés par nos services.
- L'inscription est gratuite, mais l'accès à la billetterie et aux offres proposées est conditionné à l'acceptation et au respect des présentes CGU.
- Après validation de votre compte, le CSE se voit attribuer un identifiant et un mot de passe permettant d'accéder à la billetterie en ligne.

### 3. Utilisation de la Billetterie :

- Une fois connecté à la billetterie, le CSE peut acheter des billets pour ses salariés à des tarifs préférentiels.
- Les billets sont exclusivement destinés à l'usage des salariés du CSE, et ce, sous réserve que ces derniers respectent les conditions spécifiques de chaque événement ou activité.
- Les billets peuvent être achetés en ligne, via le site dédié à la billetterie CSE, 24h/24 et 7j/7.

### 4. Modalités d'Achat :

- Les CSE doivent régler leurs achats de billets directement en ligne via les modes de paiement proposés sur la plateforme de billetterie.
- Les tarifs sont définis par de MICROPOLIS, la cité des insectes.
- Une fois la commande validée et le paiement effectué, les billets seront envoyés par voie électronique (e-billet).
- Les billets achetés sont non échangeables, non remboursables.

### 5. Restrictions et Conditions d'Utilisation :

- Les billets sont destinés à un usage exclusivement réservé aux salariés du CSE. Ils ne peuvent être revendus ou cédés à des tiers.
- Les CSE s'engagent à informer leurs salariés des conditions d'utilisation des billets, notamment concernant les dates, les horaires.
- MICROPOLIS, la cité des insectes se réserve le droit d'annuler une commande ou de suspendre un compte en cas de non-respect des conditions d'utilisation ou de fraude.

### 6. Responsabilité :

- MICROPOLIS, la cité des insectes ne saurait être tenu responsable de tout problème des problèmes techniques affectant la plateforme de billetterie.
- En cas de problème avec l'achat des billets ou leur utilisation, le CSE doit contacter notre service client pour résoudre le litige dans les meilleurs délais.

### 7. Propriété et Droits d'Utilisation :

- Les CSE s'engagent à ne pas copier, distribuer ou utiliser les billets à des fins autres que celles spécifiées dans les présentes conditions.

### 8. Modification de l'Offre et Résiliation :

- MICROPOLIS, la cité des insectes se réserve le droit de modifier les offres de billetterie.

Le CSE peut résilier son accès à la billetterie à tout moment en contactant notre service client. En cas de non-respect des présentes CGU, de MICROPOLIS, la cité des insectes se réserve le droit de suspendre ou résilier l'accès à la billetterie.